



ACADÉMIE
DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

Réunion des directeurs d'école

Circonscription AUXERRE 1

Vendredi 29 août 2025



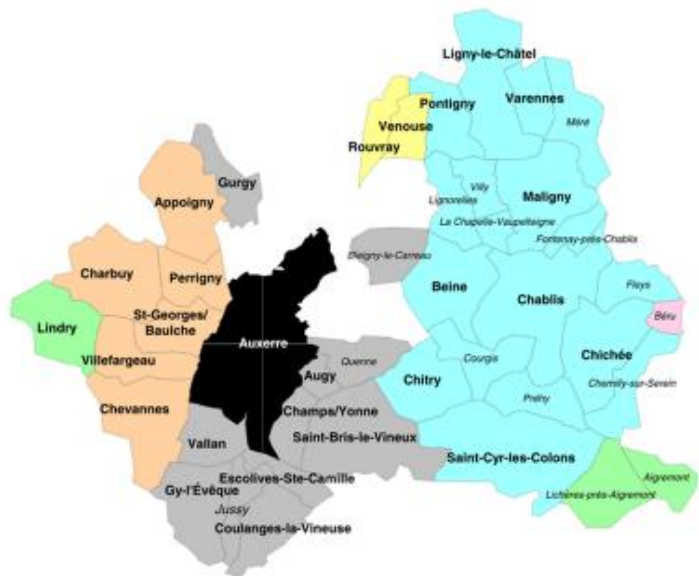
ORDRE DU JOUR



- **Accueil des nouveaux collègues**
- **Point administratif**
- **Effectifs de rentrée**
- **Circulaire de rentrée**
- **Informations départementales**
- **Pacte et Service civique**
- **Evaluations nationales**
- **Projet académique « Au cœur de la classe »**
- **PPRE comportement**
- **RASED**
- **Numérique**
- **EPS et sorties scolaires**
- **Infos & Questions diverses**



Accueil des nouveaux collègues



- Eva Levoy (Beine)
- Marie-Pierre Bourlet (Escolives-Coulanges)
- Cassandre Brunasso (Varennnes)
- Sandra Gotte (Les Mignottes)
- Changement d'école pour Catherine Hommet (Rive droite)

L'équipe de la circonscription

Une équipe à votre disposition :

Armingeat Christophe	IEN	06-07-51-17-54	ienaux1@ac-dijon.fr christophe.armingeat@ac-dijon.fr
Donati Elvire	Secrétaire	03 86 72 20 43	secaux1@ac-dijon.fr
Dieu Carriço Amélie	CPC	06 80 55 05 21	cpaux1@ac-dijon.fr
Borgnat Elodie	CPC	06 37 44 91 09	cpc3aux1@ac-dijon.fr
Tyranowicz Anne- Sophie	ERUN	06 43 72 21 12	tice-auxerre1@ac-dijon.fr
En attente de nomination	CPC		cpc2aux1@ac-dijon.fr

Memento

Circonscription AUXERRE 1

MEMENTO 2025/2026

CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE	- Elle passe par la voie hiérarchique : enseignant s/c du directeur s/c de l'EN s/c du DASEN - Mails : utilisation <u>exclusive</u> de la messagerie professionnelle (aucune réponse ne sera apportée sur l'adresse personnelle)
TOUTE ABSENCE DOIT ÊTRE SIGNALÉE PAR MAIL À LA CIRCONSCRIPTION + COPIE ÉCOLE (ET RÉGULARISÉE SOUS 48 H) PRÉVENIR DE LA DATE DE REPASSE OU DE PRÉOCCUPATION NE PAS CONTACTER LE SERVICE DES EMPLOIEMENTS	
ARRÊT MALADIE	- Conservé le 1er volet de la feuille délivrée par le médecin et faire parvenir au secrétariat les 2 autres exemplaires (aucun envoi à la MGEN - ni au service Pôle 1^{er} degré) NE PAS JOINDRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE. - Possibilité de scanner au secrétariat en s'assurant de la lisibilité du document (dans ce cas, pas d'envoi postal).
TOUTE DEMANDE D'ABSENCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À L'EN VIA L'IMPRIMERIE RÉGLEMENTAIRE	
Toute demande d'autorisation d'absence doit être dûment complétée, signée par le directeur, et renvoyée dans un délai suffisant pour permettre son instruction (joindre impérativement un justificatif ou un courrier à l'EN).	
DIFFÉRENTS TYPES DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE (relevant de la décision de l'EN)	
SUR LE DÉPARTEMENT	1 demande d'autorisation d'absence + justificatif.
GARDE D'ENFANT MALADIE	1 demande d'autorisation d'absence + le certificat de garde d'enfant.
ABSENCE À TITRE EXCEPTIONNEL (après consultation d'un médecin)	1 demande d'autorisation d'absence + justificatif + courrier à l'EN.
ABSENCE À ANIMATION PÉDAGOGIQUE	1 demande d'autorisation d'absence + courrier à l'EN + ordre de mission adressé par le Pôle Affaires Générales.
DIFFÉRENTS TYPES DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE (relevant de la décision du DASEN)	
HORS DÉPARTEMENT SYNDICALE FORMATION SYNDICALE	1 demande d'autorisation d'absence + justificatif/courrier.
DIVERS	
AIP - Aide à l'installation des personnels de l'État - pour les PES -	Avant d'adresser la demande pour signature IEN, il convient de compléter le document.
DOSSIER ACCIDENT ÉLÈVE	1 exemplaire (joindre le certificat médical).
DÉCLARATION DE GROSSESSE	1 copie du document sera transmise au secrétariat
ACCIDENT DE SERVICE OU DE TRAVAIL	Informé dans les plus brefs délais le secrétariat qui transmettra les documents nécessaires à la constitution du dossier.
ÉTATS DE FRAIS DE FORMATION CONTINUE	A adresser au Pôle Affaires Générales de la DSDEN
CHANGEMENT DE SITUATION : MODIFICATION - ADRESSE - COORDONNÉES BANCAIRES - ETC	Notice de modification à adresser au gestionnaire à DIJON (copie secrétariat circonscription).

Circonscription AUXERRE 1
11, Allée du Général Galtier - BP 66, 88000 AUXERRE Cedex
Tél : 03 84 72 20 43 services@ac-dijon.fr

Point administratif

Autorisation d'absence

ACADÉMIE DE DIJON
RECTORAT - DPE4 plate-forme 1^{er} degré
Imprimé à retourner à l'inspecteur/inspectrice de circonscription

Département d'affectation : YONNE
CIRCONSCRIPTION : _____

Demande : ☐ d'autorisation d'absence
☐ de congé (hors congé de maladie)

1) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

NOM D'USAGE : _____ Prénom : _____
Ecole : _____ Niveau(x) de classe : _____
Horaires : matin : _____ après-midi : _____ Nombre d'élèves : _____

2) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ABSENCE OU LE CONGÉ

Motif : _____
Lieu : _____
Horaires : _____
Joindre obligatoirement un justificatif ou un courrier / indiquer le LIEU et horaires du RDV

DATES : du _____ au _____ Nombre de jours : _____

DERNIER JOUR TRAVAILLE : _____
Date de la demande : _____ Signature du demandeur : _____

RÉSERVE AU DIRECTEUR

L'enseignant(e) doit être remplacé(e) :
☐ OUI ☐ NON
Répartition des élèves ☐
☐ avec traitement ☐ sans traitement
☐ sous réserve de nécessité de service

Signature du directeur/directrice : _____
Date : _____

RÉSERVE À L'EN

☐ Accord ☐ Refus
☐ nécessité de service
Pour les situations soumises à la décision de l'IA-DASEN
☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable

Signature de l'EN : _____
Date : _____

RÉSERVE À L'IA-DASEN

Décision :
☐ Accord ☐ avec traitement ☐ sans traitement
☐ sous réserve de nécessité de service
☐ sous réserve de nécessité de service
☐ sous réserve de nécessité de service
☐ Refus ☐ nécessité de service

Signature de l'IA-DASEN : _____
Date : _____
Pour l'IA-DASEN : l'inspecteur et par autorisation

PV d'installation



GRIST

ENSEIGNANTS

	Nom	Prénom	Foncti	Catégorie	% travail total	Jours travaill...	Jours APC	Horaires APC	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
1			ADJ	PE	100%	L M J V			0	23	0	0	0	0	0	0	0	0	23
2			ADJ	PE	100%	L M J V			0	0	24	0	0	0	0	0	0	0	24
3			ADJ	PE	100%	L M J V			0	0	5	18	0	0	0	0	0	0	23
4			ADJ	PE	75%				0	0	0	24	0	0	0	0	0	0	24
5			ADJ	PE	100%	L M J V			0	0	0	0	19	0	0	0	0	0	19
6			ADJ	PE	100%	L M J V			0	0	0	0	7	9	0	0	0	0	16
7			ADJ	PE	100%	L M J V			0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	20
8			ADJ	PE	75%	M J V			0	0	0	0	0	0	24	0	0	0	24
9			ADJ	PE	100%	L M J V			0	0	0	0	0	0	7	14	0	0	21
10			ADJ	PE	100%	L M J V			0	0	0	0	0	0	0	16	6	0	22
11			ADJ	PE	100%	L M J V			0	0	0	0	0	0	0	0	22	0	22
12									0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13																			

CIRCULAIRE INTERACTIVE ↑ DE RENTRÉE année scolaire 2025 – 2026

Tenir la promesse républicaine de l'École

élever le niveau général et donner
les mêmes chances à tous



1 Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

En s'appuyant sur

- de nouveaux programmes de français et de mathématiques au cycle 1, au cycle 2 et au cycle 3
- la reconquête de l'écrit
- une organisation réajustée des groupes en 6^e et 5^e
- une évaluation nationale obligatoire en 5^e
- une stratégie de réussite en 4^e et en 3^e
- une nouvelle organisation du DNB
- une épreuve anticipée de mathématiques à la fin de la classe de première au lycée général et technologique
- un projet d'évaluation de chaque lycée réaffirmé
- des mesures pour l'orientation définies par le plan Avenir (voir la note de service)
- l'accompagnement des usages de l'intelligence artificielle
- la réforme de la formation initiale des professeurs
- la formation continue renouvelée : nouveau schéma directeur 2025-2029 ; plans nationaux maternelle, mathématiques et français poursuivis selon des modalités adaptées aux besoins de chaque territoire

2 Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

En s'appuyant sur

- la promotion du principe de laïcité et des valeurs de la République

En luttant contre

- le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies
- les inégalités territoriales : renforcement des « observatoires des dynamiques rurales » ; internats d'excellence
- les inégalités sociales : éducation prioritaire ; cités éducatives ; ouverture de TPS
- les inégalités de genre : les filles dans les parcours scientifiques ; label égalité filles-garçons

En promouvant

- une meilleure inclusion et une meilleure réussite de tous les élèves à besoins particuliers : déploiement des pôles d'appui à la scolarité

En mettant en place

- le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour le collège et le lycée
- le renforcement des parcours éducatifs : EAC ; citoyen ; santé ; avenir

3 Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble

En veillant à

- la santé et au bien-être des élèves : santé mentale ; compétences psychosociales
- la pratique sportive et physique de tous les élèves : 30/APQ ; évaluation des aptitudes physiques en 6^e ; label et programme Génération 2030
- un usage raisonné du numérique à l'école : dispositif « Portable en pause »
- la sécurité et la protection de tous : saisine systématique du conseil de discipline ; plan « Brisons le silence, agissons ensemble » ; lutte contre le harcèlement



Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

- Des évaluations nationales qui montrent une légère progression.
- Mais 15% des élèves de 6^{ème} n'atteignent pas le niveau CE2 attendu en lecture.
- Des écarts de performance entre les filles et les garçons en 6^{ème} ont cru de 7 points en mathématiques en 5 ans.
- Le développement du vocabulaire et le calcul mental, connaissances essentielles à la réussite de nos élèves dès l'école maternelle, restent à consolider.

Pour renforcer les acquis fondamentaux, de nouveaux programmes de français et mathématiques, conçus à partir de pratiques reconnues comme efficaces et des recherches scientifiques les plus récentes.

« Ces programmes visent à faciliter le travail des professeurs, en leur permettant de vérifier régulièrement les acquis de leurs élèves et d'ajuster, en conséquence, leur enseignement pour répondre aux besoins de chacun avant que la difficulté scolaire ne s'installe. »

Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

La maîtrise de l'écrit apparaît comme un levier central de réussite



Si la lecture et le calcul demeurent des priorités, l'écriture, compétences essentielle à la réussite de nos élèves, doit faire l'objet de toute notre attention.

« Parce qu'on ne pense pas sans écrire, parce qu'on n'apprend pas sans formuler sa pensée. »

Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

Rénover la formation initiale...

- Mise en place d'une licence dédiée qui préparera spécifiquement au professorat des écoles. Le concours de recrutement sera désormais accessible à la fin de la licence dès 2026.
 - . Attirer davantage de candidats
 - . Préparer plus tôt au métier
 - . Elever le niveau de formation des futurs professeurs.

Et continue...

- Le plan français intégrera plus explicitement les compétences essentielles de l'écrit (gestes graphomoteurs, connaissances orthographiques et syntaxiques, copie et rédaction), les stratégies d'écriture et le plaisir d'écrire pour partager des narrations et des informations.

Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

Promouvoir le principe de laïcité et faire vivre les valeurs de la République

- 120 ans de la loi de 1905, mise en valeur des actions menées dans les académies.

Lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les autres formes de discrimination

Lutter contre les inégalités territoriales

- Une attention soutenue portée doit être portée à l'école rurale. (renforcement des observatoires des dynamiques rurales)

Lutter contre les inégalités sociales

- A côté des REP, attention particulière pour les écoles qui accueillent des publics fragiles (écoles orphelines) = 40 nouvelles cités éducatives et 100 dispositifs TPS en 2026 et 2027.

Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

Lutter contre les inégalités de genre : encourager les filles dans les parcours scientifiques et filières industrielles

- Dès l'école primaire, les enseignants seront formés aux gestes pédagogiques qui favorisent la **confiance des filles dans leurs capacités à réussir en mathématiques** et sciences.
 - . Former et sensibiliser les enseignants dès la rentrée 2025 (conseil de maîtres exceptionnel)
 - . Création de classes à horaires aménagés en maths et sciences dans 7 académies.
 - . Rencontres en établissement avec des femmes au parcours inspirant.
 - . Une démarche de labellisation de tous les établissements « toutes et tous égaux »
- **Déployer les pôles d'appui à la scolarité (PAS) pour une meilleure inclusion et une meilleure réussite de tous les élèves à besoins particuliers.**
- **Mettre en œuvre les programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité.**
3 séances annuelles et formations magistère.

EVAR

- Formation des directeurs (3h)



- Temps de formation en équipe (2h)

Filles & Maths

- Sensibilisation aux stéréotypes de genres
- Analyse de pratiques

(2h)

Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble

- **Contribuer à la santé et au bien-être des élèves :**

Un protocole santé mentale opérationnel avant la fin de l'année 2025 par circonscription (2 personnels repères)

- **Favoriser la pratique sportive et physique de tous les élèves :**

Accentuation des 30 minutes quotidiennes.

- **Sécuriser les établissements :**

Mise à jour des PPMS : liste prochaine des écoles devant unifier le PPMS pour cette année.
Calendrier des exercices de sécurité (tenir à jour RESCUE)

- **Lutter contre le harcèlement**

Prévenir, détecter et prendre en charge les situations de harcèlement
Utiliser et suivre régulièrement la plate forme pHARe.



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

Infos départementales





**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

Pacte et Service civique

**Un nouveau pacte pour reconnaître
l'engagement des enseignants
et transformer l'école**



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

Evaluations nationales

Calendrier

Les évaluations se déroulent du **lundi 8 septembre au vendredi 19 septembre 2025**.

Il revient à chaque enseignant de définir le calendrier de passation pour sa classe dans le respect du créneau fixé ci-dessus. Afin de ne pas surcharger les élèves, il est recommandé l'étalement des épreuves sur des demi-journées distinctes.

Le portail de saisie des réponses et de restitution des résultats sera ouvert dès la première semaine de passation des épreuves et jusqu'au **lundi 29 septembre 2025**.

Pour les CP, un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir début janvier (probablement entre le **lundi 12 janvier et le vendredi 23 janvier 2026**).

La saisie des réponses des élèves s'effectuera entre le **12 janvier et le 30 janvier 2026**.



Au cœur de la classe

Courrier du DASEN officialisant le lancement du projet

Passation des évaluations Nationales avec l'aide des CPC et du RASED

Rencontre des équipes avec l'IEN, les CPC et le RASED :

- Rive droite : lundi 22 septembre de 16h45 à 18h15
- Chablis : mardi 23 septembre de 16h45 à 18h15
- Ligny-Varennnes : jeudi 25 septembre de 17h00 à 18h30

Séminaire « Au cœur de la classe » : lundi 29 septembre

ACADÉMIE DE DIJON Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne
Liberté Égalité Fraternité

DSDEN de l'YONNE
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1

Programme Personnalisé de Réussite Éducative COMPORTEMENT

Nom de l'école : _____ Année scolaire : _____

Identité de l'élève
NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Classe : _____

Coordonnées des responsables légaux : _____

Prise en charge
Personnel du RASED ☐ Enseignant spécialisé aide à dominante relationnelle
☐ Enseignant spécialisé aide à dominante pédagogique
☐ Psychologue de l'Éducation Nationale
Suivi extérieur : _____

Niveau scolaire atteint
Mathématiques : _____
Français : _____

Points d'appui et obstacles (à compléter avec l'élève lors d'un entretien)

Activités suscitant de l'intérêt	Activités mettant l'élève en difficulté
_____	_____

Axes d'amélioration envisagés par l'élève (Comment ? Avec qui ? Avec quoi ?)

Académie de Dijon *Audacieuse* et ENGAGÉE

ACADÉMIE DE DIJON Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne
Liberté Égalité Fraternité

DSDEN de l'YONNE
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1

Observations des difficultés (à mener par l'enseignant de la classe et si besoin avec l'aide d'un enseignant du RASED ou d'un CPC)

Investissement dans les activités scolaires	Préciser : date, lieu, durée
- Arrête son activité à la moindre perturbation - S'oppose aux règles et aux consignes, contournement - Provoque des perturbations, bavardages, bruits - Pleure, crie - Se fatigue facilement, accès de somnolence - Manifeste physiquement son mécontentement	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
- Gestion du matériel - Manque de matériel - Detruit ses productions, ses travaux, son matériel - Detruit le matériel de ses camarades ou de l'école	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Relations et communication - Stoïcisme fréquent - Recherche le contact physique - Recherche les relations exclusives - Ne suppose pas qu'on le touche - Se sent persécuté(e) - Est agressif physiquement ou verbalement - Évite l'école - Dirige le contact (visuel, physique) de l'adulte - Recherche une relation exclusive - Manifeste des sentiments excessifs - Se sent persécuté(e) - Est agressif physiquement ou verbalement	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
- Avec ses pairs - Évite l'école - Dirige le contact (visuel, physique) de l'adulte - Recherche une relation exclusive - Manifeste des sentiments excessifs - Se sent persécuté(e) - Est agressif physiquement ou verbalement	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
- Avec les adultes - Auto-agressions - Auto-dévalorisations	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Phénomènes déclencheurs - Lors des temps de transition (mise en rang, entrée intercourts...) - Avant, pendant ou après la récréation - Lors des sorties scolaires - Une activité nouvelle - Un changement d'organisation (travail individuel, en binômes, en groupe ou collectif) - Un changement de modalité (oral, écrit, lecture) - Un changement de personnel - Avec un ou deux pairs en particulier - Avec le ou les enseignants de la classe - Avec un autre adulte	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Académie de Dijon *Audacieuse* et ENGAGÉE

ACADÉMIE DE DIJON Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne
Liberté Égalité Fraternité

DSDEN de l'YONNE
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1

Éléments retenus (au regard des besoins de relève)

Priorité 1 Période du _____ au _____

Objectif : _____

Adaptations (voir annexe) : _____

Priorité 2 Période du _____ au _____

Objectif : _____

Adaptations (voir annexe) : _____

Priorité 3 Période du _____ au _____

Objectif : _____

Adaptations (voir annexe) : _____

PPRE adopté le : _____

Signature de l'élève	Signature des responsables légaux	Signature du directeur	Signature de l'enseignant
_____	_____	_____	_____

Académie de Dijon *Audacieuse* et ENGAGÉE

ACADÉMIE DE DIJON Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne
Liberté Égalité Fraternité

DSDEN de l'YONNE
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 1

Bilan du PPRE

Date : _____

Les actions menées sur le temps scolaire	_____
Mode d'intervention (fréquence, durée, lieu, aménagement, personnes...)	_____
Bilan / évaluation	_____
Propositions à l'issue du PPRE (poursuite, arrêt, autre aide...)	_____

Signature de l'élève	Signature des responsables légaux	Signature du directeur	Signature de l'enseignant
_____	_____	_____	_____

Académie de Dijon *Audacieuse* et ENGAGÉE

Rive Droite	Renoir	Chablis
03.86.46.82.46 rased.auxerrerrivedroite@ac-dijon.fr	03.86.46.07.33 rased.auxerrerenoir@ac-dijon.fr	03.86.42.17.77 rased.chablis@ac-dijon.fr
<u>Psychologue scolaire :</u> Sophie SALLANDRE	<u>Psychologue scolaire :</u> Claire LORIOT	
<u>Maitre E :</u> Karine RIOUX Nathalie OBERLÉ	<u>Maitre E :</u> Christine ANDRÉ Karin VASSEL	<u>Maitre E :</u> Béatrice GOLFIER
<u>Maitre G :</u> Barbara THIERY	<u>Maitre G :</u> Barbara THIERY Déborah FOREY	<u>Maitre G :</u> Aline BALASSI

L'IA à l'école

Pourquoi un cadre sur l'IA ?

- L'IA est déjà utilisée dans les pratiques scolaires.
- Elle transforme les façons d'apprendre, d'enseigner, de corriger.
- Besoin d'un cadre **juridique** et de respect de principes **éthiques, éducatifs, déontologiques et environnementaux**.

Nouveau document Eduscol :
cadre de l'IA dans l'Éducation Nationale





L'IA à l'école

Pour les enseignants

- **Gain de temps** : outils de préparation de cours, corrections, adaptation.
- **Aide administrative** : rédaction de notes, courriers, synthèses.
- **Accompagnement des élèves** : pour une utilisation éclairée de l'IA (futur utilisateur et futurs citoyen)

Attention : L'IA soutient mais ne remplace pas l'enseignant.

Avec les élèves

- **Sensibilisation** dès le primaire (connaissance de base), sans manipulation directe.
- Utilisation encadrée à partir de la **4ème**.
- Formation obligatoire aux IA et leurs enjeux en 4^{ème} 2nd = via **PIX**
- Au lycée utilisation de manière autonome.



Principes à respecter :



- **Vigilance sur les données saisies:**

- ✓ Respect du RGPD : pas de données personnelles dans les IA grand public.
- ✓ Interdiction de créer un compte IA pour les élèves.



- **Usage raisonné :**

- ✓ Avoir conscience de l'impact environnemental des IA génératives
- ✓ préférer des outils frugaux ou moins couteuse écologiquement (simple recherche web)



- **Transparence :** signaler tout usage de l'IA dans une prise de décision (quel outil; quelle utilisation)



- **Exercice son esprit critique :**

- ✓ Vérifier l'exactitude des réponses
- ✓ Privilégier des solutions libres



Points de vigilance :



- **Adapter et uniformiser les pratiques en terme de devoirs et d'évaluations à la maison** (les élèves peuvent se servir de l'IA pour faire leurs devoirs/exposés= privilégier le raisonnement/résolution de problèmes...)
 - Domaine à aborder en conseil des maîtres
 - Expliquer que « *l'utilisation d'une IA générative pour réaliser un devoir scolaire, sans autorisation explicite et sans travail personnel d'appropriation, constitue **une fraude*** »
- L'IA est un **outil d'assistance** et un soutien aux gestes professionnels = il doit toujours y avoir **une supervision humaine des résultats**

Un usage raisonné du numérique à l'école



Pourquoi ?

Proposer des **mesures adaptées** pour :

- Contribuer à la construction de la citoyenneté numérique des élèves
- L'acquisition de connaissances et de compétences

Créer un **cadre protecteur** pour :

- Limiter les effets néfastes des usages des outils numériques inappropriée
- Une exposition prolongée aux écrans

Circulaire du 10 juillet 2025

Un usage raisonné du numérique à l'école



Quelles mesures?

Proposer **4 volets** :

- La formation des élèves
- Une forme de « droit à la déconnexion »
 - ✓ Suspension des mises à jour dans les ENT le soir de **20h à 7h** et **fin de semaine** : du vendredi 20h au lundi 7h) = règlement intérieur
 - ✓ Respect d'un temps de classe pour la prise en note des devoirs
- Généralisation du dispositif « Portable en pause » au collège
- L'accompagnement des familles



ACADÉMIE
DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne



Un usage raisonné du numérique à l'école



Quels outils ?

Un **vademecum**:
« Promouvoir un numérique raisonné à
l'Ecole »

Un usage raisonné du numérique à l'école



Quel usage des écrans pour quelle tranche d'âge ?

A tous les âges, les interactions directes avec les proches et l'environnement restent indispensables. Les activités numériques aident le développement et l'usage des enfants :

- Activités ludiques (jeux de société ou de construction),
- Activités sportives ou créatives (dessin, écriture, bricolage...)
- Lecture

A l'école, l'usage du numérique est toujours progressif, encadré, intégré à des activités pédagogiques et conforme aux recommandations de santé. Le développement des compétences psychosociales (langage, communication, conscience de soi, identité) contribue aussi à un usage équilibré et responsable des outils numériques.

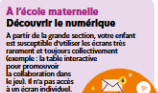
Avant 3 ans Proscrit

L'usage des écrans peut nuire au développement de l'enfant. Comme indiqué dans le carnet de santé, cette période correspond chez l'enfant à un besoin particulier d'attention et d'échanges, valables à ce que votre propre usage des écrans n'affecte pas régulièrement votre relation avec l'enfant.



3 à 6 ans Déconseillé et exceptionnel

Uniquement accompagné d'un adulte avec contenus éducatifs connus (plateforme Ludo-1). Privilégier toujours les activités ludiques sans écran.



6 à 9 ans Limité et encadré

Travailler avec un adulte permet de stabiliser les règles claires. Prendre personnel de l'écran à l'école est en famille, une réflexion collective sur l'usage des écrans est bénéfique.



Du CP au CE2 Se familiariser dans un cadre structuré

Votre enfant découvre peu à peu l'ordinateur ou le tablette, toujours accompagné par l'enseignant. Il peut s'en servir pour manipuler, mémoriser, écrire de petits textes ou découvrir des documents multimédias. Les vidéos sont très courtes et intégrées à une leçon.

9 à 12 ans Modéré et encadré

Internet sous surveillance active (des réseaux sociaux générés) pour sensibiliser l'enfant aux risques, à la manipulation et à la protection des données personnelles. L'usage de l'ordinateur à l'école est personnel, à l'exception éventuelle d'un téléphone sans accès internet. Instaurer un dialogue sur ce qui l'intéresse.



Du CM1 à la 6^e Développer les compétences numériques de base

Les moments avec écran sont accompagnés et alternent avec des moments sans écran. Votre enfant découvre le travail collaboratif d'un groupe. Utilisation de la plateforme PIX pour développer et évaluer ses compétences. L'usage d'un smartphone personnel sans accès internet. Instaurer un dialogue sur ce qui l'intéresse.

12 à 15 ans Autonomie avec contrôle parental

Internet limité, éventuellement supervisé, par des réseaux sociaux. Maintenir le dialogue et l'équilibre avec des activités hors écran. Assurer votre rôle sur les contenus et les activités avec adaptés à son âge.



Au collège 5^e-3^e Développer l'esprit critique et la gestion des usages numériques

Votre enfant apprend à réfléchir à ses usages numériques et développe ses compétences sur l'Espace Numérique de Travail (ENT). Il apprend à décrypter les contenus sur internet et à utiliser et questionner l'intelligence artificielle générative des IA. Il voit en classe simuler des algorithmes, la cybercriminalité et la protection des données. Compléter les contenus par PIX. L'usage des smartphones et montres connectées est autorisé.

15 à 18 ans Vers l'autonomie complète

Préparation à la citoyenneté numérique et des réseaux sociaux, tout en abordant l'intelligence artificielle dans ses usages pédagogiques. Il développe son autonomie et sa pensée critique pour les médias et les réseaux. Ses réalisations sont valorisées via un portfolio numérique. Après analyse par PIX. Les règles concernant smartphones et IA sont fixées par l'établissement.



Au lycée Responsabiliser pour l'usage numérique supérieur et la vie professionnelle

Votre enfant apprend le fonctionnement et les usages des réseaux sociaux, tout en abordant l'intelligence artificielle dans ses usages pédagogiques. Il développe son autonomie et sa pensée critique pour les médias et les réseaux. Ses réalisations sont valorisées via un portfolio numérique. Après analyse par PIX. Les règles concernant smartphones et IA sont fixées par l'établissement.

Être un acteur responsable en ligne

Grandir dans une citoyenneté numérique

Tout au long de leur scolarité, les élèves apprennent à utiliser le numérique de façon responsable :

- Être critique ;
- Respect des autres en ligne ;
- Protection de leurs données ;
- Distinction du espace privé et public.

Parlez-en régulièrement avec votre enfant.

Développer son esprit critique

Face à la désinformation et aux contenus toxiques

- Rappeler à votre enfant que sur internet, tout n'est pas vrai et n'est pas fiable.
- Expliquez-lui que les plateformes cherchent à capter son attention et privilégient les contenus qui font réagir, pas forcément ceux qui sont fiables.
- Encouragez-le à diversifier ses sources et à vérifier l'information avant de la partager.
- Remarque ensemble ses contenus et discutez du temps passé en ligne.

Protéger son enfant en ligne

Face au cyberharcèlement

- Apprenez à votre enfant à protéger son identité numérique (pas de photos ni d'informations personnelles sur les réseaux sociaux).
- Montrez-lui comment bloquer et signaler un utilisateur sur ses comptes.
- Installez un dialogue de confiance pour qu'il ose parler de toute situation suspecte.
- En cas de harcèlement : conservez les preuves (captures d'écran, messages) et informez l'établissement scolaire.

Si votre enfant est la cible de cyberharcèlement, contactez le numéro national d'aide aux victimes de violence numériques

Disponible 7/7j de 9h à 23h (téléphone, app, mail, chat) ce service peut faire passer un contenu en moins d'une heure.

3018

Pour aller plus loin



Consignes pratiques pour les parents
jeuconscienceenfant.gouv.fr



Testez vos connaissances pour accompagner votre enfant

Une infographie à destination des parents
« Bien grandir avec les écrans : des repères pour chaque âge »



**ACADÉMIE
DE DIJON**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne



EPS

PARTIE PEDAGOGIQUE

30 MINUTES APQ



**Génération 2024 :
les défis**

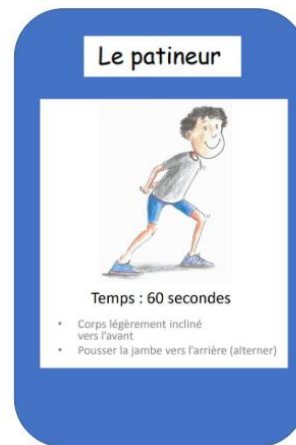
**Académie de Créteil:
les fiches actions**

**Académie d'Amiens:
La pause active**



30' APQ SEMAINE 1 30' APQ

**AEFE :
jeu de cartes**



EPS

PARTIE PEDAGOGIQUE

PROJETS



Classes bleues

Priorité aux enseignant(e)s formé(e)s ou inscrits à la formation PAF 2025 2026
Niveau prioritaire GS ou MS/GS
Si places restantes, enseignants avec projet
Un lien de pré-inscription sera envoyé prochainement,



Foot à l'école

Inscription sur la plateforme :
Foot à l'école



EPS

PARTIE PEDAGOGIQUE

ACTIONS DEPARTEMENTALES OU DE CIRCONSCRIPTION

Rencontres de circonscription

- **Période 1**
 - Rencontre biathlon/C.O.
- les mardis 23 et 30 septembre

USEP



Fête du sport

« **Sentez-vous sport** »
du 6 au 21 **SEPTEMBRE**



DOCUMENTS A TRANSMETTRE

Documents préalables aux activités

- **Demande d'autorisation :** natation et cyclisme + autres activités physique à risques
- **Demande d'agrément :** parents et intervenants extérieurs
- **Convention :** à envoyer un mois avant au **CPD EPS** (cpdeps@ac-dijon.fr)

Attestations : cyclisme (SRAV)

- ➔ Inscription sur la plateforme
- ➔ Renseignement du LSU pour Savoir rouler à vélo »/blocs 1, 2 et 3.
- ➔ Remise d'une attestation

Attestions : savoir nager ASNS

- ➔ Validation de l'ASNS avant la fin du CM2/ attestation remise par le directeur

PAS DE SIGNATURE DU DIRECTEUR.

VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES

BO n°30 du 25/07/2024

Application voyage

- à l'école maternelle, l'enseignant, accompagné d'un adulte, peut se rendre avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe. Au-delà de 24 élèves, la présence d'un adulte supplémentaire est recommandée ;
- à l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe.

Application voyage à compléter avant toutes les sorties.

Dossiers voyages sorties scolaires

Toute la réglementation en un tableau.

Dossier sorties avec nuitées

Infos & Questions diverses

Les ressources du mois

EPS et EBEP

Treousse de premiers secours

Protocole absentéisme

Kit empathie

Podcasts

Webinaires

Dans les écoles

- Coulanges : les élèves sur la scène du théâtre d'Auxerre
- Piedalleues : le concours *Ma rivière zéro déchet*
- École Courbet : retour sur les APQ
- Courbet/Renoir : Exposition scientifique
- Courbet maternelle : spectacle
- Rive droite : soirée jeux et lecture en famille
- Rive droite : concours de jeunes lecteurs
- Maligny : Court métrage *Des vélos pas comme les autres*
- Chablis maternelle :
- Pontigny : Concours des jeunes détectives
- Lindry : Exposition artistique
- Rive droite : orchestre à l'école

@ux1nfs #3

Infos de la circo

- Réunion des directeurs
- Projets d'école 2025-2030
- Stage de réussite

Bulletins thématiques

ITP1 : Quel de nos à la maternelle?

IT1 : Arts & Culture

Avec vous ... dans les écoles ...

☒ **Accompagnement français maths**

☒ **SRAU à Pontigny**

☒ **Théâtre filmé à Chablis**

Un projet ?
Une idée ?
Un besoin ?

On peut vous accompagner !

Actualités pour la rentrée

Programme Nouveaux programmes

Matin Plan filles-garçons

ENC

Lecture Prix des incorruptibles

